

► Rues, jardins, écoles, la Ville investit

Deux rues viennent d'être inaugurées, mais la Ville poursuit d'ores et déjà d'autres travaux de voirie. Comme chaque année, les grandes vacances font l'objet de travaux dans les écoles. Pour l'arrivée des beaux jours, la Ville a aménagé deux nouveaux espaces verts.



Villa Leblanc : réaménagement de la voirie et changement des candélabres

En pleine lumière !

Deux projets de voirie ont été particulièrement remarquables cette année. Ils ont fait d'ailleurs l'objet d'inaugurations (mai/début juin). Il s'agit des ouvrages de l'avenue de la Paix et de la Villa Leblanc. Les gros travaux d'assainissement de 2004 ont été l'occasion de procéder cette année au réaménagement complet des deux rues : les voies sont désormais semi-piétonnes et les candélabres ont été remplacés.



Dans la rue du 11 novembre, un carrefour à feux a été créé en avril dernier. Il permettra non seulement de sécuriser le carrefour, mais aussi de fluidifier la circulation.

► Le point sur les travaux dans votre rue !

Pour suivre l'évolution des travaux d'assainissement, de réfection de vos trottoirs ou des aménagements sécuritaires, voici un aperçu des chantiers effectués au printemps et ceux à venir pour cet été.

L'assainissement, un travail de fonds

Les travaux d'assainissement provoquent quelques désagréments pour les riverains, mais ils restent indispensables pour le quotidien de chacun. Ceux de la rue Couprie sont terminés depuis fin mars. La fin du programme de réhabilitation des réseaux d'assainissement rues de Saisset, Rabelais-Champeaud, Guillot, Gutenberg était prévue fin mai, et cet été, les travaux se poursuivront dans les rues Sadi Carnot, Delerue et Louis Lejeune (en juillet) et François Ory (en août).

Vos rues et trottoirs cet été

Cet été divers aménagements vont avoir lieu dans les rues de Montrouge. De mai à juin, pour le passage de fourreaux pour la boucle locale, des travaux sont prévus rues Berthelot – cité Rondelet. En juin, un ralentisseur sera créé au milieu de la rue Pascal. Dans le même temps, la réfection du trottoir rue Victor Basch (entre Logeais et Dormoy) est prévue. En juillet, ce sera le tour de la rue Sadi Carnot qui verra la pose de deux passages piétons surélevés en bout de rue et un ralentisseur sera installé au milieu de la voie. Dans le courant du mois d'août et en septembre, à l'Est de Montrouge, au niveau de l'hôtel d'activités Ory et de l'immeuble neuf, les trottoirs des rues Danton - Ory et Danton – Barbès seront refaits.

Pour prendre le bus

Sur la ligne de bus 126, les trottoirs ont été élargis et aménagés pour faciliter l'accès aux transports publics des personnes handicapées avenue Gabriel Péri (Brossolette / Ginoux) et avenue de la République (Gabriel Péri vers Paris) en mai dernier.

Au niveau du 139 rue Pierre Brossolette, l'arrêt de bus va être déplacé. Ce sera également l'occasion d'installer un abris-bus.



► De gros travaux dans les maternelles

Le mois de juin va être essentiellement consacré au déménagement des services municipaux (lire page 23), mais l'actualité cet été se situera en majeure partie dans les écoles.



La maternelle Berthelot sent déjà le neuf !

L'agrandissement du réfectoire de près de 50 m² est terminé. Le personnel de cuisine a déjà repris ses fonctions dans une cuisine entièrement neuve. La restauration est désormais organisée en "liaison froide". D'ici fin août, les quatre

nouvelles salles devraient être créées. Tout le hall doit être repeint, les sols et les luminaires changés. Les toilettes vont être déplacés et des circulations pour accéder à l'extension vont être aménagées. Dans la cour, les modules provisoirement installés pour pallier au manque de dortoirs seront retirés pour la rentrée. Ce qui sera l'occasion de passer à la réfection de la cour et à l'achat d'un nouveau jeu (tobogan).

Plus d'espace pour la maternelle Arthur Auger

Cet été, le réfectoire et la cuisine vont être aménagés pour passer en "liaison froide". Une zone d'extension principale prévoit sur quatre niveaux, la création de deux salles polyvalentes et quatre

salles de classe. Une zone pour le dortoir et la Bibliothèque – Centre de Documentation est prévue. L'été devrait donner lieu à une réhabilitation des espaces communs et des classes (peinture, menuiseries, sols). ■



Fleurir coins et recoins

Des jardins d'agrément voient le jour lorsqu'une rue est réaménagée, des squares naissent dans les ZAC... La Ville de Montrouge met tout en œuvre pour créer dès que cela est possible un espace vert pour égayer notre quotidien.

Le jardin des oliviers



Pour nous apporter le doux air de la Méditerranée, un jardin thématique vient d'être aménagé dans la ZAC du Nord. Le jardin des oliviers comprend également un chêne vert, un mûrier, de la lavande, un rosier grimpant et bien d'autres fleurs.



Un puits Villa Leblanc

Le réaménagement de la voirie Villa Leblanc a été l'occasion de créer un espace de verdure. Un superbe puits décoratif a même été ajouté à l'ensemble. Des plantes doivent prochainement orner la palissade. ■

L'HÔTEL D'ACTIVITÉ BIENTÔT EN FONCTION



Vitrage sérigraphié

l'hôtel d'activité, rue François Ory est sur le point d'être terminé. En effet, le bâtiment en lui-même est achevé et les aménagements intérieurs des sept étages devraient clore ce gros chantier dans le courant du mois de juillet.

EQUIPEMENTS SPORTIFS

La Ville construit et aménage ses équipements sportifs, pour connaître l'état des travaux dans ce secteur, lire page 33. ■

► Des facilités pour circuler dans Montrouge

La circulation et le stationnement dans les villes de la périphérie de Paris sont particulièrement difficiles en raison du grand nombre de véhicules qui circulent. La Ville de Montrouge vous présente ici les facilités offertes.

► Un nouveau circuit à la rentrée, pour Montbus

Attention, Montbus ne circule pas au mois d'août, mais dès la rentrée, pour mieux répondre aux attentes des usagers, il voit son circuit modifié.

Montbus s'adapte

Depuis quelques mois, par exemple, le circuit de notre navette locale Montbus avait été modifié d'une part pour raison de travaux et d'autre part pour desservir la résidence Verdier. En effet, à la demande des usagers de la Résidence, la Ville de Montrouge avait revu l'itinéraire en coordination avec les services de la RATP qui en gère l'exploitation. En septembre, ce sont donc cinq nouveaux arrêts qui seront desservis : Gymnase Maurice Genevoix, Place Jean Jaurès, Georges Messier, Résidence Madeleine Verdier et Jules Guesde.

Faites-nous part de vos attentes

Les services de la RATP et de la Ville travaillent en partenariat pour gérer le circuit de Montbus, aménager les nouveaux arrêts, etc. Dans le double objectif d'intérêt général et de réponse aux attentes particulières, vous pouvez nous faire part de vos remarques.
Service clientèle : 01 48 18 98 98.

Horaires et tarifs

Cette navette à fréquence circule à intervalles réguliers (45 min environ). Premiers départs à 7h30 du lundi au vendredi et à 8h50 le samedi (pas de bus dimanche et jours fériés). Il s'agit d'une tarification RATP classique, Zone 2.

Arrêts du Montbus

- | | |
|----------------------------|---|
| 1 Saint-Jacques | 10 Mairie de Montrouge - Place des Etats Unis |
| 2 Amaury Duval | 11 Place Jean Jaurès |
| 3 Barbès | 12 Espace Colucci |
| 4 Vanne | 13 Georges Messier |
| 5 Gymnase Maurice Genevoix | 14 Résidence Madeleine Verdier |
| 6 Jules Ferry | 15 Square Renaudel |
| 7 Buffalo | 16 Châtillon-Montrouge métro |
| 8 Verdier | 17 Jules Guesde |
| 9 Verdier République | 18 place Jean Jaurès |



► Tout pour faciliter le stationnement dans Montrouge

La Municipalité recherche continuellement des solutions pour faciliter le stationnement de ses habitants. Voici tout ce qu'il faut savoir pour bien se garer lorsque l'on est Montrouge.

Une carte privilège pour les résidents

50 % de réduction sur votre stationnement (hors parking Jules Ferry) et en plus, 20 minutes gratuites par jour (en zone orange et rouge), pour seulement 3,12 € pour l'achat de la carte. Pour vous la procurer, présentez un avis d'impôts locaux, une pièce d'identité et votre carte grise :

- La trésorerie de Montrouge (18, rue Victor Hugo),
- La Police municipale (69, avenue de la République).

Plus de parkings

La Ville compte désormais 10 parkings publics dont 3 avec possibilité de places privées (70-74, avenue Aristide Briand, 33, rue Gabriel Péri et 63, avenue de la République).

Des zones pour faciliter les rotations

Verte, jaune, orange et rouge, il existe quatre zones payantes à durée limitée. La verte permet de stationner jusqu'à 24h dans les quartiers résidentiels, la jaune 8h parking Jules Ferry, la orange 2h en zones commerçantes et la rouge 1h dans l'hyper-centre. Le but est d'éviter les "voitures ventouses" qui occupent la même place pendant plusieurs jours.

Un stationnement gratuit

En dehors des quatre zones, le stationnement est gratuit tous les jours. Le samedi, il est gratuit en zone verte ; ainsi, rien ne vous empêche de poursuivre vos achats chez vos commerçants de quartier. Toutes les places sont gratuites les

dimanches et jours fériés ainsi que tout le mois d'août ; vous n'avez pas à retourner toutes les heures au parcmètre lorsque vous êtes en congés. ■

Vous voulez en savoir plus ?

Un document est à votre disposition au centre administratif et à l'hôtel de Ville. Il recense toutes les places de stationnement disponibles, leurs tarifs ainsi que toutes les réductions auxquelles vous avez droit.



► Prolongement de la ligne 4 du métro à Montrouge, une priorité

Le Ministre de l'Équipement, des Transports, de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de la Mer et le secrétaire d'Etat aux transports et à la mer ont annoncé par courrier au Maire de Montrouge, Jean-Loup Metton que le prolongement de la ligne 4 à Montrouge était prioritaire.

Gilles de Robien et François Goulard ont donc cosigné une lettre rappelant l'inscription du prolongement de la ligne 4 du Métro à Montrouge au 4^e plan : "Nous avons le plaisir de vous annoncer que le projet du prolongement de la ligne 4 du métro à Montrouge nous apparaît particulièrement prioritaire et que nous avons tenu à lui réserver 4M€ de crédits au titre de la programmation 2005." ■



► Du côté du tri des déchets ménagers

La très grande majorité des Montrougiens trient leurs déchets ménagers. Les résultats sont d'ailleurs très bons, mais de surprenantes erreurs persistent.

Certains immeubles ne bénéficient pas de locaux propreté ou de bacs appropriés, il a donc fallu trouver des solutions pour que chacun ait les moyens de participer à la collecte sélective.

POUR QUE CHACUN AIT LES MOYENS DE TRIER

Un nouveau logiciel informatique développé par Eco-Emballages permet aux animateurs du tri de proposer virtuellement (simulation par montages photo et devis) des solutions d'aménagement pour la mise en place ou l'optimisation de la collecte sélective dans certaines résidences n'ayant pas de locaux propreté appropriés.

Cet outil permet aux derniers Montrougiens non dotés de bacs de tri de se lancer enfin dans la collecte sélective sans avoir à se déplacer à la déchetterie municipale.

Un exemple caractéristique, c'est celui de la résidence HLM du 183 avenue Pierre Brossolette (190 logements) dont l'aménagement a été réalisé grâce à la mise en place de 5 fix-bacs à l'extérieur des bâtiments sous forme de deux points de tri.



Zoom sur vos déchets !

Bravo aux Montrougiens pour la qualité du tri dans les bacs jaunes ! Malheureusement, on trouve encore parfois des sacs plastiques et du verre dans certains de ces bacs, mais la qualité du tri reste très bonne. Vous l'avez compris le bac jaune vous permet de trier tous les emballages recyclables en carton, plastique et métal ainsi que les journaux-magazines.

En ce qui concerne le tri du verre, des efforts restent à faire. Curieusement, il est très fréquent de trouver dans les bacs à couvercle vert clair, des déchets qui ne sont pas en verre (bouteilles en plastiques, sacs plastiques, gobelets en carton). Ce qu'il faut savoir, c'est que le contenu de ces bacs ne subit pas un

affinage de votre tri comme c'est le cas pour les multimatériaux (issus du bac jaune). La qualité du tri du verre doit donc être irréprochable pour permettre son recyclage. C'est pourquoi, nous comptons sur vous pour jeter dans le bac à couvercle vert clair uniquement les pots, bocaux et bouteilles en verre ! En présence d'indésirables, tout le bac est refusé et n'est collecté que le lendemain avec les ordures ménagères. Aucun de ces déchets ne pourra être recyclé.

Lors de la collecte des ordures ménagères (bac à couvercle vert foncé), nous retrouvons encore des bouteilles, pots ou bocaux en verre. Il est donc impératif de les jeter dans le bac approprié afin qu'ils soient recyclés, sinon ils sont incinérés.

	Janvier à mars 2004 (13 semaines)	Janvier à mars 2005 (13 semaines)
MULTIMATÉRIAUX collectés dans les bacs jaunes 	325,69 tonnes	329,97 tonnes
		
VERRE collecté dans les bacs verts clair 	258 tonnes	249 tonnes
		

► Cet été, on veille sur votre habitation !

Les vacances approchent. Vous vous préparez à partir. Le commissariat de Montrouge, à travers l'opération "tranquillité vacances", vous rappelle quelques conseils afin de protéger votre habitation en votre absence.

Votre habitation doit "vivre" même en votre absence

Lorsque vous vous absentez pour une période assez longue, cela ne passe pas inaperçu. Ainsi, avant de partir, vous devez bien entendu bien verrouiller vos portes et fenêtres et ranger vos biens de valeurs. Vos clés ne doivent pas être "cachées" sous le paillason ou dans la boîte aux lettres !

Il est également conseillé de répertorier vos objets de valeurs (garder des justificatifs utiles pour votre assureur en cas de vol) ou de les mettre en lieux sûrs (bijoux dans un coffre à la banque). Faites attention à vos carnets de chèques et cartes de crédit (n° de série...). Enfin, la maison doit garder son apparence habituelle : trouvez quelqu'un pour relever le courrier de votre

boîte aux lettres, faites lui ouvrir et fermer vos volets de temps en temps, etc.

Signalez votre départ au Commissariat

En juillet et en août, la Police nationale propose un service de surveillance des habitations dont les propriétaires s'absentent au moins sept jours. Cet été, si vous partez une semaine (minimum), vous pouvez prendre contact avec notre commissariat. Sur simple demande, des policiers effectuent régulièrement des patrouilles près de votre appartement ou votre commerce en votre absence. Pour bénéficier de ce service, rendez-vous au commissariat munis d'un justificatif de domicile et complétez une fiche de demande (coordonnées du logement à surveiller et un numéro pour vous joindre).

Commissariat de Police :
32, rue de la République.

ET VOS ANIMAUX DOMESTIQUES ?

"Ils partent avec vous !"

Le syndicat national des vétérinaires d'exercice libéral lutte contre les abandons estivaux et distribue un livret pour vous conseiller avant les vacances : Prévention avant le départ, accompagnement pendant le transport, précautions sur le lieu de vacances... si malgré ces conseils, vous ne pouvez emmener votre animal, le SNVEL vous conseille des modes de garde (pension, garde à domicile, familles d'accueil et dog-sitting).

Rendez-vous sur le www.ilspartentavecnous.org ou le 0 810 150 160 (prix appel local).

► Jardiniers en herbe, à vous de jouer !

Ouvertes depuis le 3 avril, les inscriptions à l'édition 2005 du concours des maisons et balcons fleuris se poursuivent jusqu'au 1^{er} juillet.

Les 10 lauréats 2005 seront sélectionnés par un jury qui passera cet été aux adresses de tous les candidats afin d'évaluer la qualité florale et l'entretien des abords de leurs compositions. Les trois premiers prix recevront entre 76 et 218 euros de bons d'achats et les 10

meilleurs seront reçus par la Municipalité et seront invités au printemps 2006 à la visite d'un parc floral agrémenté d'un déjeuner convivial.

Pour demander le règlement ou toute autre information, contactez le 01 46 12 75 20.



BULLETIN D'INSCRIPTION Concours des maisons et balcons fleuris 2005

Nom – Prénom :

Adresse (la plus précise possible : étages, etc.) :

Nombre de fenêtres :

Autres précisions utiles :

A retourner à :
Hôtel de Ville – Direction des Services Techniques
43, avenue de la République – 92120 Montrouge.